

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section génie mécanique, option maintenance des systèmes mécaniques automatisés, est constitué comme suit pour la session 2025 :

**Président**

M. Emmanuel SERNA  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Frédéric GOSSET  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

**Vice-Présidente**

Mme Sophie PYSNIAK  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NANCY-METZ

**Secrétaire général**

M. Mourad MERIAH  
Professeur de lycée professionnel

Académie de MONTPELLIER

**Membres du jury**

Mme Stéphanie AFONSO  
Professeure de lycée professionnel

Académie de LYON

Mme Marjorie BRELLE  
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Patrice GRIGOLETTO  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Gwenaëlle GUEGUEN  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. François MARCHESIN  
Professeur de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Stéphane VAZQUEZ  
Professeur de lycée professionnel hors classe

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale  
et par délégation  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU